



INFILTRATION FORAMINALE

ARTICULATIONS FACETTAIRES SOUS SCANNER

CHÈRE PATIENTE, CHER PATIENT,

Votre médecin vous a prescrit une infiltration foraminale ou des articulations facettaires. Cette infiltration consiste à injecter un médicament anti inflammatoire à base de cristaux de cortisone directement au contact du nerf ou de l'articulation dont l'irritation est responsable de votre douleur.

L'infiltration est réalisée sous contrôle scannographique car cette technique nous permet de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

LE DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

Pour faire l'infiltration vous êtes installé à plat ventre sur la table d'examen du scanner. Un scanner de la zone à infiltrer sera réalisé. Ceci permet au médecin radiologue de localiser exactement le point de ponction. Le point d'entrée de l'aiguille sera marqué à l'aide d'un feutre sur la peau.

Après une désinfection très rigoureuse de la peau, le médecin radiologue procède à l'anesthésie locale, de plus en plus profonde, jusqu'à l'endroit à traiter. Celle-ci va réduire la sensibilité de la peau et des muscles afin que l'infiltration soit la plus confortable possible pour vous.

Sous contrôle radioscopique, une aiguille est mise en place à proximité du nerf/articulation facetta ire. Une faible quantité de produit de contraste iodé est injectée pour vérifier la bonne position de l'extrémité de l'aiguille, puis le médicament est injecté.

DURÉE D'EXAMEN

L'examen dure à peu près 20 minutes. Pendant ce temps il faudra rester immobile et bien suivre les recommandations du médecin.

APRÈS L'EXAMEN

L'anesthésie locale peut toucher le nerf ce qui peut entraîner une légère paresthésie de la jambe. Pour des raisons de sécurité, venez accompagné ! Vous ne pouvez pas prendre le véhicule après l'infiltration.

RÉSULTATS

L'amélioration se manifeste en général 48 h après l'infiltration.

ATTENTION, VEUILLEZ PRÉVENIR LE PERSONNEL AVANT L'EXAMEN...

- Si vous prenez des anticoagulants (Tél.: +352 5711 77017 de 7h00 à 17h00 du lundi au vendredi)
- En cas d'éventuelles allergies, notamment au produit de contraste iodés
- En cas de risque éventuel de grossesse